



Traité Yebamot

Michna 4 - Chapitre 7

העובר, והיבם, והאירוסין, והחירש, ובן תשע שנים ויום אחד--פוסל, ולא מאכילין. ספק שהוא בן תשע שנים ויום אחד ספק שאינו, ספק שהביא שתי שערות ספק שלא הביא, נפל הבית עליו ועל בת אחיו ואין ידוע איזה מהן מת ראשון--צרתה חולצת, ולא מתייבמת.

L'embryon, le beau-frère, les fiançailles, le sourd-muet, un garçon de 9 ans et un jour enlèvent le droit à manger de la Terouma mais ne le donnent pas. Il s'agit d'un garçon – au sujet duquel on est en doute s'il a déjà neuf ans et un jour ou non ; ou bien s'il a déjà les signes de puberté ou non - ; et de la fille de son frère sur lesquels une maison s'effondre : comme on ne sait pas lequel des deux est mort le premier, la rivale de cette fille fait la 'Halitsa et ne peut pas faire le Yiboum.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions